

LUCA BOZZO
ASSOCIÉ GÉRANT

FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, ITALIEN

LUCA.BOZZO@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE

Associé Gérant chez Borel & Barbey, Luca Bozzo assiste dans les principaux domaines du droit des affaires, une importante clientèle internationale composée principalement d'entrepreneurs, de family offices et d'établissements financiers.

Reconnu pour sa solide expertise dans tous les domaines du droit commercial ainsi que pour son approche stratégique, Luca Bozzo est particulièrement actif en matière de fusions et acquisitions ainsi que dans les opérations de financement.

Il accompagne également des entreprises de toutes tailles allant des start-ups aux sociétés cotées dans leurs projets de réorganisation, de restructuration et de croissance.

En collaboration avec notre équipe Contentieux & Arbitrage, Luca Bozzo supervise et coordonne de nombreux litiges civils et pénaux à dimension internationale.

EXPÉRIENCES & FORMATIONS

- Depuis 2025: Associé Gérant chez Borel & Barbey
- 2015-2024: Associé chez Borel & Barbey
- 2011-2014: Collaborateur chez Borel & Barbey
- 2007-2010: Collaborateur dans une Étude d'avocats à Zurich
- 2007: Barreau de Genève
- 2004-2007: Avocat stagiaire dans une Étude d'avocats à Genève
- 2003: Programme de collaborateur chez Banque Lombard Odier & Cie SA, Londres, Royaume-Uni
- 2003: Licence en droit (lic. iur.), bilingue français-allemand, Universités de Fribourg et Zurich

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Banque et Finance

règlementation des services financiers · financement · fintech · établissements financiers

Corporate

private equity & venture capital · fusions et acquisitions · réorganisations et restructurations · entreprises · start-ups · sociétés cotées · protection des données · propriété intellectuelle · membres du conseil d'administration · propriétaires et entrepreneurs

ASSOCIATIONS & ADHÉSIONS

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)

PUBLICATIONS

2019: *Les entreprises sont très mobiles*, Bilan, 24.04.2019

2017: *Madoff – Certaines banques bloquent encore les fonds clients*, Le Temps, 20.03.2017 (avec Alexandre Gallopin)



PUBLICATIONS (suite) —————

2017: *Participations boursières: clarification du devoir d'annonce par la FINMA*, Le Temps, 07.04.2017 (avec Alexandre Gallopin)

2016:

- *Crédit à la consommation: nouveautés et précautions d'usage*, Le Temps, 18.05.2016 (avec Paul Hanna)
- *Le devoir d'annonce des participations boursières a besoin de clarté*, Le Temps, 10.10.2016 (avec Alexandre Gallopin)
- *RIE III: une réforme capitale pour l'attractivité fiscale genevoise*, Le Temps, 08.01.2016 (avec Arnaud Cywie)

2015: *Les enseignements des faillites bancaires de BPES et Hottinger*, Le Temps, 15.11.2015 (avec Pierre Bydzovsky)